

**PROJET INTERVENTION AU NOM DES 8
SYNDICATS CFDT DE RETRAITES D'ÎLE-DE-FRANCE**

Je souhaite débiter cette intervention, au nom des 8 syndicats CFDT des Retraités d'Île-de-France,

par un hommage à notre amie Annette BON, décédée le 15 juin. Annette, engagée à la CFDT dès 1959, à participé au sein du mouvement Reconstruction à l'évolution de notre organisation CFDT en 1964. En 2018, elle a marqué le Congrès de Rennes en défendant un amendement des Retraités CFDT des Hauts-de-Seine sur la fin de vie qui a été adopté à 94%, positionnant ainsi, la CFDT sur cette question sociétale importante.

Annette, au-delà du droit à mourir dans la dignité, nous interpellait régulièrement sur le vieillissement de la population, thème qui sera au cœur de notre intervention.

L'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité, font du vieillissement et du bien vieillir, un enjeu de société qu'il n'est plus possible d'ignorer, alors que de multiples rapports sont enfouis dans les tiroirs :

- En 2030, les personnes de 50 ans et plus représenteront 42% de la population. Le nombre des seniors va inexorablement *augmenter dans le même temps* ~~s'équilibrer avec celui des salariés.~~
- Les retraités et personnes âgées ne sont pas une charge pour la société, mais bien au contraire, une richesse. Ils sont, en effet, essentiels, au cœur de la construction du lien social, aidants indispensables au sein de la cellule familiale, citoyens incontournables du fait de leurs engagements municipaux et/ou associatifs.
- À la CFDT, ce sont des militants de l'émancipation hors de l'entreprise.

Le Rapport d'activité et la Résolution Revendicative, sont quasiment muets sur cette évolution démographique. Il nous reste bien du chemin à parcourir ensemble pour nourrir la réflexion et construire une démarche revendicative de la CFDT, intégrant cet impact économique et sociétal.

Si renforcer le syndicalisme « dans l'entreprise » doit rester la préoccupation première de la CFDT, cela ne peut se faire en ignorant les conséquences du nombre grandissant de retraités et de personnes âgées.

Au sein de la CFDT, nous construisons, au quotidien, le syndicalisme des Retraités sur les territoires, parce que les personnes âgées, comme les travailleurs, y vivent, et que nos interlocuteurs y exercent leurs responsabilités.

Notre légitimité se fonde sur notre ancrage dans les territoires et au sein des différentes institutions où s'organise la vie quotidienne de tous, salariés et retraités à l'exemple des CDCA et des CCAS. Au-delà de son action institutionnelle, la CFDT Retraités apporte son soutien à l'interprofessionnel de proximité, au sein duquel les syndicats de travailleurs ont de moins en moins de capacités à s'engager.

Je l'ai déjà dit, cette évolution démographique est incontournable et nous invite à sortir d'un fonctionnement, beaucoup trop en silo qui rend difficile la prise en charge des préoccupations des travailleurs dans et hors de l'entreprise. L'organisation territoriale de la CFDT Retraités, naturellement transversale, nous permet d'aborder au sein de l'interprofessionnel des thèmes essentiels comme l'accès aux transports, à la culture et aux loisirs, à la santé, au logement, aux services publics, mais aussi d'aborder localement la transition écologique juste, l'aménagement de l'espace public, en

particulier pour les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie, agissant ainsi en pleine solidarité, avec les travailleurs, et en cohérence avec les valeurs de la CFDT. Au sein des territoires, la CFDT Retraités porte les préoccupations des retraités et personnes âgées, celles de vos proches peut-être.

Peut-on dissocier la qualité de vie au travail et la qualité de vie tout court ?

Amis délégués à ce 51^{ème} Congrès, responsables de syndicats, actifs dans vos entreprises et branches professionnelles du secteur privé ou public, la CFDT Retraités a besoin de vous. Tout d'abord, pour renforcer notre trop faible syndicalisme de retraités, notamment en proposant systématiquement le transfert à vos adhérents partant à la retraite. Mais surtout en développant avec nous des initiatives au niveau des territoires, en construisant des coopérations

afin de faire valoir nos revendications communes, pour obtenir des droits nouveaux et améliorer la qualité de vie au quotidien.

Espérons que la récente évolution de nos UTR en Syndicats CFDT de Retraités soit un pas de plus vers la reconnaissance du syndicalisme territorial de la CFDT Retraités. Nous vous solliciterons pour agir ensemble afin que le 52^{ème} Congrès Confédéral, permette de tirer un bilan positif du rôle accru de la CFDT Retraités sur les territoires.

Merci pour votre écoute.